



COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS

GABINETE DO MEMBRO DA COMISSÃO
 Prof. JOÃO DE DEUS PINHEIRO
 Chefe de Gabinete

BRUXELLES, LE

27.10.93*002398

Objet: Action Jean Monnet

Monsieur le Recteur,

Monsieur Matutes a fait part à notre Commissaire Monsieur le Professeur Pinheiro de votre intérêt à présenter une candidature pour une "Chaire européenne" dans le cadre de l'Action Jean Monnet, que vous destineriez au Professeur Oreja.

L'Action Jean Monnet, prévue initialement pour trois ans, a connu une interruption pendant l'année académique 1993-1994.

Cependant, devant l'immense intérêt manifesté par le monde universitaire, la Commission s'est proposée de poursuivre ce programme pour l'année académique 1994-1995.

Dès qu'un accord sera obtenu sur le budget, un nouveau Vade-Mecum et de nouveaux formulaires de candidature seront disponibles.

Cet accord devrait intervenir d'ici la fin de l'année 1993.

Croyez bien que vous serez directement destinataire de cette documentation qui vous permettra de présenter une candidature pour votre université.

Je dois cependant attirer votre attention sur le fait que la "Chaire européenne" Jean Monnet est délivrée à l'université sur la base d'un programme d'enseignement et non à un Professeur que l'université choisit librement selon ses propres critères scientifiques.

En espérant poursuivre la collaboration déjà fructueuse avec votre université, je vous prie de recevoir, Monsieur le recteur, mes meilleurs salutations.

Carlos Costa

Prof. Gustavo Villapalos Salas
 El Rector
 Universidad Complutense
 Pabellon del Gobierno
 Ciudad universitaria
 E - 28040 MADRID